

### Mesure de la croissance culturelle

17.1

Depuis quelques années, les organismes gouvernementaux et le public en général se préoccupent de plus en plus de la dimension culturelle de la vie canadienne. L'adoption de règlements sur le contenu canadien des émissions de télévision et de radio, ainsi que l'octroi d'une déduction pour amortissement aux personnes qui investissent dans la création de longs métrages canadiens constituent deux exemples majeurs de dispositions prises à l'échelon fédéral pour stimuler l'expression artistique au Canada.

Afin d'illustrer la croissance de cette préoccupation au cours de la dernière décennie, le tableau 17.1 indique les niveaux d'appui financier que le Conseil des Arts a fournis de 1969 à 1979. Dans le seul cas de cet organisme subventionnaire, le soutien annuel consenti pour la musique et l'opéra, par exemple, est passé de \$2.9 millions en 1969-70 à \$9.7 millions en 1978-79, tandis que pour le théâtre il s'établissait à presque \$8.9 millions contre \$2.8 millions 10 ans plus tôt, après avoir atteint un sommet de presque \$9.5 millions en 1977-78.

Nombreux sont les aspects de la culture qui ne sauraient se mesurer quantitativement, entre autres la qualité d'un tableau, le talent d'un interprète, le plaisir subjectif d'un auditeur, ou même un besoin particulier d'aide. Toutefois, comme élément de l'économie nationale, l'apport des activités culturelles au produit national brut peut se mesurer. Le secteur culture présente une grande intensité-travail et génère des milliers d'emplois pour les Canadiens. On peut donc l'envisager sous l'angle économique, aussi bien que social et artistique.

À l'aube des années 1980, des indices évidents montrent que la culture subit l'influence de forces évolutives. L'intégration de la culture aux communications, qui s'inscrit dans la révolution même des communications, semble devoir transformer bien des aspects de la vie culturelle au Canada.

### Programme de statistiques culturelles

17.1.1

Pendant les années 1970, Statistique Canada, en collaboration avec le Secrétariat d'État, a entrepris de réunir des données aux fins d'un programme de statistiques culturelles. Cette initiative a été prise en vue de fournir une base de renseignements à l'intention des décideurs, des administrateurs, des chercheurs et du grand public. Le nouveau programme comprend 14 volets: édition; diffusion des livres; journaux et revues; cinéma; radio et télévision; arts de la scène; industrie d'enregistrement du son; bibliothèques; musées; autres services et installations culturels; artistes; activités culturelles et de loisirs des Canadiens; enseignement des arts, et dépenses en matière culturelle.

Des enquêtes, des études et la collecte de données sur ces sujets ont permis de faire paraître un certain nombre de bulletins et de publications. La Section de l'analyse de la culture, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, de Statistique Canada, s'emploie à analyser les statistiques existantes.

En février 1978, une enquête sur les loisirs a été menée concurremment avec l'enquête mensuelle sur la population active, de Statistique Canada. Les résultats de cette enquête ont paru dans la publication de Statistique Canada intitulée: *Statistiques de la culture - Les arts d'interprétation, 1978*, 87-610 au catalogue, d'où proviennent les informations ci-après concernant les arts de la scène.

### Les arts de la scène

17.1.2

Les arts contemporains de la scène, y compris le théâtre, la musique, la danse et l'opéra, se partagent le marché du divertissement collectif, surtout avec le cinéma et les événements sportifs. La télévision, née dans les années 1950 et marquée dès le début par